

suivi des cours dans trois universités et obtenu des diplômes de chacune; il nous a expliqué la signification des lettres qui figurent à la suite de son nom dans le Guide parlementaire du Canada: B.A., LL.M., C.R., D.C.L., LL. D. Je ne crois pas que quelque autre sénateur possède autant de titres. Après avoir obtenu ses diplômes universitaires, il fût reçu au Barreau de la province de Québec et exerça sa profession durant plusieurs années dans la région de Sherbrooke où l'a intimement connu notre collègue de Wellington (l'honorable M. Howard). Le sénateur Nicol nous parlait de sa pratique du droit et, d'après ce qu'il nous en disait, il y excellait. De fait, sa profession lui a ouvert bien des avenues dans le domaine des affaires. Puis, un peu plus tard, il brigua les suffrages à l'Assemblée législative de la province de Québec; il fut élu député en 1921 et fut immédiatement nommé, me dit-on, trésorier provincial, fonction qu'il occupa jusqu'en 1929. Cette année-là il fut nommé conseiller législatif à Québec; il l'est demeuré jusqu'à sa mort. Il était donc membre de ce corps législatif lorsqu'il devint membre du Sénat, de sorte qu'il eut le privilège de siéger dans ces deux Chambres durant les années subséquentes. En d'autres termes, il continua à cumuler ces fonctions.

A l'époque où il pratiquait le droit tout en se livrant aussi aux affaires, il s'intéressa particulièrement au journalisme et, par la suite, fonda et administra quatre quotidiens dans la province de Québec. Quelque temps après son entrée au Sénat, il me déclara cependant qu'il avait vendu toutes ses actions et qu'il entendait vouer toute son attention à ses fonctions politiques.

A mon avis, le sénateur Nicol était un homme d'une très grande bonté et d'une générosité excessive. Il avait pour principe d'aider ceux qui s'aidaient eux-mêmes, mais il n'était pas porté à une générosité aussi grande envers ceux qui ne faisaient pas tout leur possible pour se tirer d'affaires. C'était un homme d'affaires astucieux. Tolérant, il l'était dans ses rapports commerciaux et autres. C'était un travailleur assidu; il consacrait la plus grande partie de son temps aux affaires et la seule détente qu'il prenait était la pêche, si l'on en croit ses intimes.

Dès que j'appris la triste nouvelle de son décès, j'ai écrit à sa veuve, madame Nicol, et maintenant je tiens à formuler la sympathie et les regrets sincères des membres de ce côté-ci de la Chambre.

Le sénateur Nicol était un représentant loyal de la province de Québec, ainsi que de son propre district dans cette assemblée. Il nous manquera grandement, j'en suis certain.

L'honorable W. Ross Macdonald: Honora-
bles sénateurs, lors de la prorogation du
Parlement en septembre dernier, le sénateur
Nicol était déjà très malade,—de fait son
état était critique,—et nous ne comptons pas
sur sa guérison. Ce ne fut donc pas une grande
surprise lorsque nous avons appris la nouvelle
de sa mort le 23 septembre.

Je désire me joindre au Leader du gou-
vernement (l'honorable M. Aseltine) pour ex-
primer mes condoléances les plus sincères
à la veuve et aux proches du défunt.

Je connaissais le sénateur Nicol avant de
venir au Sénat. Je crois avoir fait sa con-
naissance vers 1945. A cette époque, M. L. O.
Breithaupt, qui est devenu par la suite lieu-
tenant-gouverneur d'Ontario, eut l'idée de
restaurer la maison où le très honorable
Mackenzie King avait passé sa jeunesse,—ce
dernier vivait encore à ce moment-là,—à
Kitchener (Ontario). Il convoqua donc une
réunion de plusieurs députés et sénateurs pour
étudier cette question. Un des points qu'il
fallait décider à cette réunion était de trouver
la façon d'obtenir les fonds nécessaires et
je me suis alors rendu compte que le séna-
teur Nicol était un homme d'affaires de
grande expérience. Il est devenu mon ami
dès notre première entrevue et il l'est de-
meuré jusqu'à la dernière fois que je l'ai
vu dans la Chambre.

En outre, nous avions des amis communs
et c'était un autre lien que j'avais avec le
sénateur Nicol. Celui-ci avait fréquenté l'Uni-
versité McMaster qui se trouvait alors à
Toronto, ainsi que le collège Woodstock, à
Woodstock (Ontario). Il avait des amis inti-
mes qui habitaient ma ville natale de Brant-
ford et il a toujours continué à correspondre
avec eux. Chaque fois que je revenais de
Brantford à Ottawa, il me demandait des
nouvelles de ses amis chez nous. Chaque fois
aussi que je retournais à Brantford, ses amis
me demandaient de ses nouvelles. Nous avions
ainsi l'impression de posséder quelque chose
en commun.

Le sénateur Nicol était un érudit à l'esprit
sagace. De fait, il était doué d'une intelli-
gence supérieure. Il était diplômé des trois
universités suivantes: McMaster, Laval et
Bishop's. Le leader du gouvernement nous
a révélé quelques détails qui montrent com-
bien grand a été l'apport du défunt quand
il était député provincial à Québec. Il nous
a également révélé combien notre collègue
s'intéressait au journalisme. Le sénateur
Nicol était président et éditeur de trois
quotidiens: *Le Soleil* et *L'Événement Journal*,
de Québec, *Le Nouvelliste*, de Trois-Rivières
et *La Tribune*, de Sherbrooke.

Le sénateur Nicol s'intéressait vivement aux
affaires financières de notre pays; il était